

**Zeitschrift:** Le pays du dimanche

**Herausgeber:** Le pays du dimanche

**Band:** 1 (1898)

**Heft:** 21

**Artikel:** Feuilleton du Pays du dimanche : Le secret du blessé récit militaire

**Autor:** Sales, Pierre

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-247993>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 23.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

POUR  
tout avis et communications  
S'adresser  
à la rédaction du  
**Pays du dimanche**  
à  
**Porrentruy**  
—  
TÉLÉPHONE

# LE PAYS

## DU DIMANCHE

POUR  
tout avis et communications  
S'adresser  
à la rédaction du  
**Pays du dimanche**  
à  
**Porrentruy**  
—  
TÉLÉPHONE

LE PAYS, 26<sup>me</sup> année

Supplément gratuit pour les abonnés au PAYS

26<sup>me</sup> année, LE PAYS

### BELLELAY

Pendant ce temps-là Rodolphe de Neuchâtel poursuivait activement les travaux du Landeron, dont le mur d'enceinte et les fossés paraissent avoir été à peu près terminés en 1523. La vue de cette petite forteresse provoqua une nouvelle alliance entre Gérard de Vuippens, la ville de Berne et le comte de Kibourg. Les alliés mirent le siège devant le Landeron en 1524, mais le fils unique du comte Rodolphe, Louis de Neuchâtel, accourut au secours de la ville assiégée, culbuta les troupes de Gérard de Vuippens et força les Bernois et le comte de Kibourg de se retirer<sup>1</sup>.

Pendant que l'abbé Bourcard voyait sa paroisse de la Blanche-Eglise se transformer au milieu du cliquetis des armes, il avait la joie de présider à la fondation de la troisième abbaye sortie de Bellelay. Le chevalier Otto Münch de Bâle, sa femme Berthe et sa belle-sœur Anne veuve de Schliengen possédaient une terre à une lieue de Bâle, à Wyhlen, village qui fait aujourd'hui partie du grand-duché de Bade et qui est la seconde station du chemin de fer de Bâle à Constance. Ils eurent la pensée d'établir un monastère sur cette propriété que les deux sœurs avaient héritée de leur père. Ils y firent construire une maison à laquelle ils donnèrent le nom de Porte-du-Ciel (Himmelspforte), la dotèrent des revenus nécessaires à l'entretien de deux prêtres et d'un frère et y installèrent un de leurs parents, Jean de Rheinfelden, qui avait été abbé du couvent des Prémontrés de Rüti, dans le canton actuel de Zurich. Mais au bout d'un certain temps l'abbé de Rüti voulut

1) Justinger, Berner-Chronik, p. 73.

Feuilleton du *Pays du dimanche* 16

### Le secret du blessé

#### RÉCIT MILITAIRE

par PIERRE SALES

Et Césaireaida le garçon à mettre le couvert ; et encore une fois, il était fier de l'admiration qu'il lisait, dans les yeux du domestique, pour Marceline. Quand ils furent seuls, en face de la soupe fumante, il se mit à bavarder, à bavarder, mais toujours sans dire un mot de Firmin. Marceline ne pouvait pas ne pas remarquer cette insistance à ne pas parler de son frère ; elle commençait à sentir un grand embarras dans les manières de son ami, et elle hésitait à l'interroger. Elle ne s'y décida qu'à la

rappeler Jean de Rheinfelden dans son monastère. Alors Münch, sa femme et sa belle-sœur, désireux d'assurer l'avenir de leur fondation, se décidèrent à l'offrir à l'abbé des Prémontrés. Dans la lettre qu'il lui écrivirent en date du 20 mars 1304, ils s'exprimèrent en ces termes : « A l'honorables seigneur et pieux religieux, abbé des Prémontrés par la patience de Dieu, Otto dit Münch, chevalier bâlois, et Dame Berthe son épouse légitime offrent toute révérence et honneur, et le plus grand désir de lui être agréables. Par la teneur des présentes nous faisons savoir à votre domination que, mis par la grâce divine, nous avons construit un couvent de votre Ordre dans le diocèse de Constance. Nous savions que vous n'aviez aucune maison de votre Ordre dans toute l'Alsace, ni dans le Brisgau ; à notre prière, Jean dit de Rinfelden, ancien abbé de l'église de Rüti, et parent de Berthe, ma légitime épouse, a été chargé, il y a déjà longtemps de procéder à cette fondation ; par affection spéciale pour lui, nous avons fondé et construit cette nouvelle plantation de Porte-du-Ciel, et nous avons l'intention de la soutenir, comme aussi d'autres nobles, chanoines et bourgeois de Bâle qui ont le projet de léguer leurs biens à cette nouvelle plantation.

Si donc vous voulez favoriser cette nouvelle fondation de vos conseils et de votre appui en l'incorporant à votre Ordre, recevez-la comme votre fille spéciale et protégez-la comme les autres filles qui sont placées sous votre obéissance. S'il ne vous plaît pas de prendre pour votre fille spéciale cette nouvelle plantation appelée Porte-du-Ciel, située près de Bâle, à une lieue de distance de cette ville, nous supplions par les présentes votre domination de la confier à l'abbé de Bellelay, afin qu'il soit le père abbé du monastère de Porte-du-Ciel, car il est de tous les abbés de votre Ordre le plus voisin de la dite fondation. En outre, nous désirons déclarer

fin du repas, après avoir répondu aux questions de Césaire sur tout le pays : elle avait même conté les méchantes plaisanteries du vieux Parrot ; et Césaire avait assuré :

— Il est comme ça le père ; mais au fond, il t'aime bien.

• Elle lui avait rappelé l'histoire du rosier, déjà dite dans une lettre, et cela les avait attristés.

— Allons, fit-il en se levant, faut penser à rentrer au quartier.

Et il vint mettre un long baiser au front de Marceline. Alors, elle demanda timidement :

— On ne pourra pas le voir avant dimanche ?

— Non. Nous irons ensemble.

— Et comment est-elle grande cette blessure ?

— Je n'ai pas vue, Maline... ; pas ben

à votre domination que le seigneur abbé de Rüti fait tout son possible pour ravoir le frère Jean son prédécesseur. C'est pourquoi nous supplions instamment d'ordonner sous peine de désobéissance au seigneur Jean d'accepter le gouvernement de la nouvelle plantation. Si le seigneur Jean refusait, la nouvelle fondation échouerait. En outre, Berthe mon épouse et sa sœur Anne dite de Schliengen, auxquelles appartient par héritage paternel la propriété des biens ci-dessus désignés, et moi chevalier Münch, nous aimons à vous faire savoir que mis par le désir de témoigner à Dieu nos sentiments de piété, nous avons donné, cédé et livré en toute propriété au seigneur Jean, au nom de son Ordre, le terrain sur lequel la nouvelle plantation est fondée, territoire de Wyhlen ainsi que la moitié du droit de patronage de l'église de Wyhlen (Willin) rapportant annuellement quarante marcs d'argent, et le droit de patronage de l'église de Nollingen qui rapporte annuellement vingt marcs de revenu. Avec ces ressources et d'autres qui lui ont été assurés, le seigneur Jean pourra entretenir avec lui un religieux prêtre et un frère convers à Porte-du-Ciel. Nous nous réservons notre vie durant les fruits de tous les biens qui nous appartiennent dans les dites localités. Mais nous voulons et ordonnons, qu'après notre mort, tous ces biens rapportant d'ordinaire quarante vingt muids de blé, reviennent en toute propriété à cette nouvelle plantation pour l'entretien des frères qui y demeureront, et nous entendons que nos héritiers n'aient aucun droit sur ces biens. Nous faisons cette donation pour le repos de notre âme et de celles de nos parents. »

L'abbé des Prémontrés accepta la donation du chevalier Münch. La nouvelle abbaye s'érigea et se peupla de religieux venus de Bellelay. Son

1) Trouillat, III, 74.

grande assurément, puisque les pointes de l'éperon ne passaient pas et que le major a dû faire un trou grand comme une pièce de vingt sous !

— Un éperon ! murmura Marceline en pâlissant. Un... coup d'éperon ? c'est un coup d'éperon ?

— Et rudement appliquée, à ce qu'ils dirent !

— C'est donc un camarade qui l'a frappé ?

— On ne sait pas si c'est un camarade... mais, pour sûr, un cavalier ?

Il y eut un silence. Césaire baissait les yeux, attendant, comme un coupable, la question qu'il devinait sur les lèvres de son amie. Et elle l'attendit, en effet.

— Tu étais avec lui... , à ce moment-là ?

C'est... c'est probable... mais je n'en ai pas

premier abbé fut, conformément au voeu exprimé par les époux Münch, leur parent, Jean de Rheinfelden. Celui-ci gouverna l'abbaye de Porte-du-Ciel de 1304 à sa mort qui survint le 16 août 1313.

L'érrection de la nouvelle abbaye fut confirmée le 26 avril 1309 par l'empereur Henri VII de Luxembourg.

De 1304, année de sa fondation, à l'an 1523, époque de sa ruine, l'abbaye de Porte-du-Ciel fut gouvernée par 15 ou 16 abbés.

Le dixième abbé, Henri III Vallat qui était profès de Bellelay, dirigea Porte-du-Ciel de 1414 à 1435. Le douzième abbé, Jean IV Henricti, qui vivait vers 1448, était bourgeois de St-Ursanne. Son successeur Jean V Verner qui fut abbé de Porte-du-Ciel de 1450 au 24 novembre 1480, était originaire de Delémont et avait fait profession à Bellelay.

(A suivre)

JECKER, curé.

## Le Jura il y a cent ans.

(Suite)

Dans ce même mois de janvier, le peuple des campagnes de Bâle forçait la ville à se déclarer en faveur de la révolution, tandis que Pierre Ochs arrêtait avec le Directoire de Paris le plan d'une *République hélvétique une et indivisible*.

Au milieu de circonstances si alarmantes pour l'avenir, les députés de tous les cantons suisses se réunirent à Aarau ; mais là se traita de nouveau leur désunion et leur jalouse réciproque. Renouvelant d'abord ses menaces, l'infatigable chargé d'affaires qui, de Bâle, agissait activement sur tous les points de la Suisse, ne réussit en définitive qu'à déterminer les Confédérés, à l'exception de Bâle, à se jurer solennellement un mutuel appui (25 janvier) ; mais ce serment fédéral qui fut le dernier de l'ancienne Confédération, fut aussi le moins suivi de résultats favorables. Dès le 2 mars 1798, le canon français annonçait sur toute la ligne des avant-postes suisses deux attaques dirigées simultanément vers Soleure et vers Fribourg et, la veille déjà, tandis que les Suisses se reposaient sur la foi d'une trêve qui n'était pas expirée, le général français Schauenbourg s'était emparé presque sans coup férir du poste important de Lengnau, entre Büren et Soleure. Bientôt Soleure, Fribourg et enfin Berne tombèrent au pouvoir des troupes françaises malgré les combats parfois héroïques de Neueneck, de Laupen, de Grauholz et autres. Puis ce fut le tour de la Suisse allemande, où la lutte continua pendant toute cette année 1798, non seulement entre

gardé la mémoire...

— Et... on a pas retrouvé le coupable ?

— Ah ! je te jure bien que le capitaine Chenu a fait ce qu'il a pu pour cela !

— Et... Firmin... n'a rien dit ?

— Il ne sait pas non plus... il dit que ce n'est qu'un accident.

— Cependant, fit Marcelline avec un mouvement de colère, il faut qu'on le retrouve, celui qui a mis Firmin dans cet état...

Ce n'était pas un désir de vengeance qui germait en elle ; mais, dans sa droiture, elle n'admettait pas les injustices.

— Il doit être puni, celui qui a fait cela !

Mais Césaire la découragea. Il dit avec importance :

— Tu comprends que si le capitaine Chenu n'a rien découvert !... Et puis, d'ailleurs, pourvu que Firmin s'en tire !...

Et Césaire s'en fut, la tête basse, après avoir

Fransais et Suisses, mais encore contre les Autrichiens dont huit bataillons entrèrent en Suisse dans le mois d'octobre.

Voyons ce qui se passait pendant ce temps dans le Jura, où les Fransais commandaient alors en maîtres. A Porrentruy, dit Mgr Vautrey dans ses *Notices* : « L'année 1798 s'ouvrit par une visite de tous les magasins de la ville pour y saisir toutes les marchandises venant d'Angleterre. En même temps des gendarmes parcoururent le pays pour faire abattre toutes les croix qui étaient restées dans les villages. Il fut également de nouveau défendu de sonner l'*Angelus*. »

On arrêta à la Reuchenette un prêtre de Porrentruy, nommé Munier ; il fut écrasé aux Annociades, le 30 novembre, puis conduit par les gendarmes à Besançon. Les passages de troupes furent continuels pendant cette année ; le 26 septembre, 16,000 soldats français passèrent par Porrentruy pour se rendre en Suisse. La ville dut fournir une seconde réquisition de jeunes gens. La première levée de 20 à 21 ans partit du Mont-Terrible pour Strasbourg le 13 novembre.

(A suivre.)

J. G.

## Aux Philippines

La sanglante bataille qui s'est livrée le samedi 30 avril 1898 dans la rade de Manille et qui s'est terminée par la destruction totale de l'escadre espagnole, de l'amiral Montojo, attire en ce moment l'attention de l'Europe sur les Philippines.

Cela vous déplairait-il, ami lecteur, que nous en disions un mot ? Non, car le *Pays du dimanche* doit être instructif et récréatif à la fois.

Connu sous les noms de Magellanie, d'îles Occidentales, d'îles Saint-Lazare, l'archipel fut appelé Philippines par Lopez de Villalobos qui voulait ainsi flatter son futur maître, Philippe II. On le nomme aussi Indes espagnoles. Il ne compte pas moins de 2000 îles ou îlots. Une seule de ces îles, Luçon, a plus de 100 000 kilomètres carrés ; une deuxième, Mindanao, n'est guère moindre en superficie ; cinq autres ont plus de 10 000 kilomètres chacune. Les autres îles éparses autour de ces terres forment un immense labyrinthe.

Les Philippines, situées dans l'émisphère Nord entre les 5° et 20° degrés de latitude et les 115° et 125° degrés de longitude orientale, ont pour voisins, à l'Ouest, la grande île de Bornéo, au

recommandé à Marcelline de bien verrouiller sa porte. Elle fit une longue prière et se coucha, extrêmement soucieuse.

Les sonneries des casernes environnantes la réveillèrent de bonne heure, le lendemain. Elle ne se leva pas tout de suite ; elle avait une grande lassitude par tout le corps. Et puis, elle réfléchissait aux paroles de Césaire ; et le mystère lui semblait encore plus obscur que lorsqu'elle avait quitté Bézu. Dès qu'elle se leva, elle alla à sa fenêtre et aperçut l'imposante masse du Gros-Caillou.

Il faut que Firmin sache que je suis à Paris.

Elle traça rapidement ce petit mot :

« Mon bon Firmin, je suis près de toi, à l'hôtel de l'Arcade. Les parents vont bien. Césaire a été bien gentil pour moi. Que veux-tu que je t'apporte ? Je t'embrasse tout plein. »

« Ta petite MALINE. »

Nord, le Japon, et au Sud l'archipel des Moluques.

Les Philippines ont une population fort mêlée. Les aborigènes, que l'on nomme Negritos ou Petits-Nègres, Aetas, Ahetas, Itas, Itas, grandement refoulés par les Malais, ne sont guère que quelques milliers. La tête grosse, les yeux brillants, le front haut, les membres grêles, la chevelure abondante et crépue, n'ayant qu'un costume tout primitif, ils habitent des huttes de branchages ou des cases perchées sur pilotis. Bons, doux et timides, ils sont facilement dupes des commerçants qui traitent avec eux. A côté de ces familles éparses qui osent à peine s'aventurer sur le littoral, les Malais constituent une race nombreuse. Ils sont divisés en trois grandes classes. Les uns se sont convertis au catholicisme ; on les appelle *Indios* ou Indiens. D'autres ont embrassé l'islamisme ; on les désigne sous le nom de *Moros* ou *Maures*. Les derniers enfin, les *Infieles* ou *Infidèles*, sont encore plongés dans les ténèbres du paganisme. Les Maures, corsaires hardis et entreprenants, dont les barques sillonnaient les côtes de Java et des Moluques, allaient se rendre maîtres des Philippines quand l'arrivée des Espagnols arrêta leurs progrès. Refoulés dans l'archipel de Jolo et sur les côtes méridionales de Mindanao, ces hardis pirates s'allierent souvent avec les Hollandais. Jusqu'à la fin du siècle dernier, leurs barques firent à plusieurs reprises leur apparition dans la baie de Manille. Les Espagnols n'ont pris définitivement possession des repaires de ces pirates qu'en 1876. Les païens croient pour la plupart en un Dieu suprême autour duquel se meuvent un certain nombre de dieux qui personnifient les phénomènes de la nature. Ils ont également le culte des ancêtres qui, disent-ils, leur apparaissent après leur mort sous la forme de quadrupèdes ou de poissons. Ces revenants prennent souvent l'aspect de l'anguille. Pour cette raison, les indigènes emploient leurs viviers d'anguilles, qu'ils nourrissent avec une piété filiale. Quand un vieillard meurt, on donne un grand festin pour honorer sa mémoire. Autrefois (cette coutume est restée en vigueur jusqu'au commencement de ce siècle), le cadavre était déchiqueté, et les assistants s'en partageaient les lambeaux. Aujourd'hui on les enterrer dans une grotte ou sous le sol même de la cabane où ils ont passé leur vie. De vieilles femmes qui rappellent nos anciennes sorcières, jouent le rôle de prêtresses. Elles président aux inhumations, bénissent les mariages, invoquent les dieux nombreux à l'aide desquels on exploite la crédulité de ces sauvages, conjurant enfin la maladie et le sort. On trouve enfin un petit nombre d'Espagnols, beaucoup de Chinois venus sur des sampans ou nefs « à trois planches. »

Grâce au dévouement de leurs missionnaires,

Malgré les recommandations de Césaire, elle osa sortir de l'hôtel et alla remettre cette lettre au concierge du Gros-Caillou.

L'après-midi, elle recevait cette réponse :

« Ah ! que t'es gentille, Maline, d'être venue ! Mais je le pensais bien... Je n'ai besoin de rien ; et, tout de même, s'il y avait moyen de s'arranger avec M. le major, je mangerais joliment de bon cœur un lapin aux salsifis, comme tu sais les faire. Mais y aura-t-il moyen ?

« Ton petit FIRMIN. »

Toute tremblante, Marcelline contemplait l'homme qui lui avait apporté ce petit mot. C'était l'infirmier, ami de Césaire... Par lui, n'allait-elle pas en savoir davantage ?

(La suite prochainement.)